

La déclaration d'activité du CGA Provence est enregistrée sous le numéro 93130585113 auprès du préfet de la Région.

Le bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel à la session de formation professionnelle organisée par l'organisme de formation sur le sujet suivant :

INTITULE DE LA FORMATION :

Visioconférence : La location meublée : Approfondissement

La nature de l'action de formation conformément à l'article L.6313-1 du code du travail se définit comme **action de formation**.

OBJECTIF & PROGRAMME DE FORMATION :

Maîtriser l'utilisation de la SARL de famille - Maîtriser les conséquences du démembrement de propriété - Savoir anticiper les conséquences du décès - Identifier les situations d'affiliation obligatoire à un régime de Sécurité Sociale - Savoir traiter les situations complexes.

Le couple et la location meublée : Impact du régime matrimonial - Choix de l'exploitant.

Statut social du loueur en meublé : Règles d'affiliation pour les exploitants en nom propre - Règles d'affiliation des gérants et associés (SARL, SNC) - Coût du frottement social.

L'utilisation de la SARL de famille : Pourquoi choisir la SARL de famille ? (avantages / inconvénients)

- Tout ce qu'il faut savoir sur la SARL "de famille" (statuts, gérant, option IR, résultat, plus-value, règles juridiques contraignantes...) - Les alternatives à la SARL "de famille ».

Le démembrement de propriété et la location meublée : Le démembrement porte sur l'immeuble - Le démembrement porte sur des parts sociales.

La transmission et la location meublée : Conséquences du décès - Anticiper pour atténuer les coûts fiscaux de la transmission à titre gratuit.

Traitement des situations complexes diverses : Location meublée et occupation privative - Passer de la location nue à la location meublée - Le changement d'usage (résidence principale vers meublé de tourisme) - IFI et autres impositions (CEE) - Régime de la para-hôtellerie (Traitement fiscal des revenus et des plus-values, Application du régime de TVA) - Activité professionnelle indépendante et location meublée - Activités indépendantes et location meublée (le risque d'incompatibilité, l'appréciation des seuils et limites).

Format : Formation à distance

Horaires et durée : 09:00 - 12:30 - 13:30 - 17:00 - soit 7,00 heures

Supports & Modalités pédagogiques :

Formation à distance. Exposé théorique ponctué de cas pratiques, réponses aux questions des participants pendant la formation. Remise d'un support documentaire. Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.



Moyens matériel et environnement de la formation :

Pour une formation ayant lieu dans une salle réservée par l'organisme de formation :

- La salle est équipée pour la formation, des pause-café sont effectuées plusieurs fois par jour ;
- Le repas du midi n'est pas inclus dans la formation. Cependant, nos espaces détente, cuisines et rooftop sont à votre disposition pour votre pause déjeuner si vous souhaitez apporter votre repas.

Pour une formation à distance :

La formation est réalisée en classe virtuelle, en direct, via un outil de visioconférence ZOOM.

Le bénéficiaire doit s'assurer que les apprenants possèdent un ordinateur avec une connexion internet stable et un débit suffisant pour utiliser une caméra et un micro.

Chaque apprenant doit être équipé d'une caméra et s'engage à accepter de s'en servir.

La formation alterne apports théoriques, échanges avec le formateur et cas pratiques.

Les supports pédagogiques sont diffusés pendant la formation mais sont transmis aux participants avant ou après la formation selon les préférences du formateur.

◆ Assistance technique

Une assistance est assurée par le CGA Provence:

- en amont (envoi du lien de connexion et informations d'accès)
- par téléphone, pendant la formation en cas de difficulté technique au 06 40 49 72 46

◆ Assistance pédagogique

Les participants peuvent interagir avec le formateur tout au long de la session (questions orales ou via le chat).

◆ Suivi et évaluation

Le suivi est réalisé via un émargement numérique (connexion).

Une évaluation des acquis et un questionnaire de satisfaction sont proposés en fin de formation.